

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2009-12-2-4

Service consulté

**FONDS DE SOUTIEN AUX COLLOQUES ET MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES
LA NEF DES SCIENCES**

Résumé : *Dans le cadre du Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de l'édition 2009 de la Fête de la Science.*

La Nef des Sciences, Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle à MULHOUSE, a sollicité le soutien du Conseil Général dans le cadre de l'organisation de l'édition 2009 de la Fête de la Science qui aura lieu du 16 au 22 novembre 2009.

La Fête de la Science propose chaque année une série d'évènements et de manifestations destinés à permettre la diffusion aux scolaires et au grand public de la science et de la technique : rencontres avec des jeunes chercheurs, ateliers-animations, conférences-débats, journées portes-ouvertes, expositions, projections de films, jeux-concours, balades scientifiques, cafés-bars des sciences, théâtre scientifique, colloques, festivals.

Les évènements phares sont les Villages des Sciences installés à MULHOUSE (Campus de la Fonderie) et à STRASBOURG.

Cette année, les thématiques nationales concernent l'Année Mondiale de l'Astronomie et l'Année Darwin. La première est une célébration globale de l'astronomie et de ses contributions à la société et à la culture, motivée par le 400^{ème} anniversaire de la première utilisation de la lunette astronomique par Galilée. La seconde concerne un double anniversaire : les 200 ans de la naissance de Darwin et les 150 ans de la 1^{ère} édition de son traité « de l'origine des espèces » qui a posé les bases de la théorie de l'évolution et de la sélection naturelle.

A noter cette année, sur MULHOUSE, l'implication et la présence de structures allemandes et suisses afin de donner à cet évènement une dimension trinationale afin de mieux répondre aux caractéristiques territoriales de notre département.

Le budget prévisionnel, qui s'élève à 52 890 €, est réparti comme suit :

En dépenses

Village des Sciences	31 890 €
Coordination régionale	11 000 €
Communication régionale et presse	<u>10 000 €</u>
Total	52 890 €

En recettes

Ministère de la Recherche /Délégation Régionale	26 390 €
Conseil Régional	20 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	3 500 €
Conseil Général du Bas-Rhin	<u>3 000 €</u>
Total	52 890 €

Pour mémoire, pour les éditions 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008 de la Fête de la Science, le Département a alloué une subvention de 3 500 €.

La Région Alsace allouera une aide de 20 000 € et le Département du Bas-Rhin proposera une aide de 3 000 €.

Aussi, compte tenu de l'intérêt scientifique de cette manifestation et du soutien du Département à la diffusion de la culture scientifique et technique, une intervention au titre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques pourrait être envisagée à hauteur de 3 500 €.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder à La Nef des Sciences une subvention de fonctionnement de 3 500 € pour l'organisation de l'édition 2009 de la Fête de la Science,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, nature 6574, fonction 23, opération 2009/F725/9999 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER